

Communiqué de presse 18 octobre 2022

18 octobre : Une nouvelle étape de luttes et de mobilisation dans les entreprises du secteur des activités postales et de télécommunications

Après la forte journée de mobilisation interprofessionnelle unitaire du 29 septembre, les nombreuses luttes qui se multiplient dans entreprises du secteur des activités postales et de télécommunications, sur les conditions de travail, les salaires et le pouvoir d'achat, l'emploi, le Service Public,... ont trouvé un prolongement le 18 octobre, avec des débrayages, arrêts de travail et piquets de grève, qui ont eu lieu comme : au courrier et bureaux de poste dans les Hautes-Pyrénées, dans le Var avec 100% de grévistes à la boutique Grand Var, 100% également au garage de Wissous (91), grève massive à Duacom (centre d'appel) dans le Nord, 35% de grévistes à la distribution de Paris 21 (ex RP), 29% à Paris 15, piquets de grève à la plateforme courrier de Fléac en Charente, PPDC d'Alès (30), décisions d'arrêts de travail dans des sites de Téléperformance avec adhésions en cours comme à Orléans, en Haute-Garonne, fermeture des bureaux de Poste de Salies du Salât et Bagnères de Luchon, 100% de grévistes à Tournefeuille, 10 grévistes sur 28 à la DSEM, dans le 66 au Réseau entre 15 et 20 bureaux fermés, Argelès PDC et St Estève PDC 100% de grévistes, cabine PPDC 50%, concentration PPDC 85% , CEDEX/Dispersion PPDC 50%, St Genis des Fontaines PDC 40%...

Comme le 29 septembre, le 18 octobre a été, une nouvelle fois, l'occasion pour les salariés des activités postales et de télécommunications de participer massivement aux nombreuses manifestations interprofessionnelles unitaires organisées partout dans le pays avec les autres secteurs également mobilisés, et de faire converger toutes ces luttes afin d'exiger une autre répartition des richesses pour :

- l'augmentation des salaires, des pensions et minima sociaux, l'égalité femmes/hommes,
- l'emploi et les conditions de travail, la réduction du temps de travail,
- le droit de partir à la retraite à 60 ans à taux plein,
- le respect du droit de grève et de revendiquer

De nombreux retraités de la FAPT se sont joints aux actifs, privés d'emploi, jeunes, présents dans les nombreux rassemblements et manifestations sur tout le territoire. Ils seront de nouveau dans l'action avec les autres retraités, le 26 octobre.

La CGT propose aux salariés de débattre des 10 mesures d'urgence pour les salaires et le pouvoir d'achat ce qui sous entend la revalorisation du Smic à 2000 euros bruts, la retraite à 60 ans et une réduction du temps de travail à 32h.

La CGT FAPT appelle l'ensemble des salariés des activités postales et de télécommunications à se rassembler sur chaque lieu de travail afin de construire collectivement les cahiers revendicatifs, débattre de l'ancrage et de la poursuite de l'action la plus unitaire possible pour exiger des augmentations immédiates de salaires, à s'organiser, et à se syndiquer à la CGT pour construire un rapport de force durable.

